

Résolution « Conditions de travail »

Luttes contre des conditions de travail dégradées

Dans un contexte en perpétuelle évolution, et dans la perspective proche de la réforme territoriale, Sud Rural Equipement s'alarme et défend plus que jamais ses valeurs sur le maintien de la qualité d'une vraie fonction publique, au service des valeurs républicaines fortement mises à mal par les lois du marché : politiques menées dans le cadre de la RGPP, organisations du travail devenues pathogènes avec des restructurations de services, politiques d'objectifs, suppressions d'effectifs, méthodes d'encadrement.

Il s'agit de reconquérir le service public

Les menaces de la réforme territoriale sont lourdes : la restructuration des régions risque d'entraîner une augmentation des inégalités territoriales, une diminution des effectifs, et une augmentation de la précarisation des personnels. Les statuts sont menacés, la qualité du service public rendu sera lourdement impactée.

- En pérennisant l'emploi

Sud Rural Equipement dénonce le non remplacement des personnels non enseignants. La mission de ces personnels est dévalorisée, et cela engendre une surcharge de travail pour leurs collègues.

SRE demande la mise en œuvre d'un vrai plan de titularisation pour le personnel contractuel en poste, et l'arrêt des recrutements non statutaires : les contrats 10/12, les temps partiels, les faux postes d'ajustement. Sud Rural refuse la précarité (alignement des conditions d'emploi des contractuels sur les emplois titulaires, utilisation abusive des contrats aidés)

- En dénonçant la détérioration des conditions de travail pour l'ensemble des personnels

Le manque de personnel, la perte de lisibilité des missions, avec des référentiels trop génériques, la multiplication des projets à mettre en œuvre sont énergivores et affectent lourdement le quotidien des personnels ;

Les missions fondamentales de l'enseignement agricoles, comme la mission d'insertion, ne peuvent plus être réalisées : comment former, quand on passe son temps dans de multiples réunions au détriment de l'enseignement ?

Comment prendre en compte ce travail invisible, permanent, qui ne figure jamais sur les emplois du temps ?

Comment résister et rester en bonne santé en essayant d'équilibrer ces injonctions paradoxales ?

Comment concilier la fatigue engendrée avec un public de plus en plus en difficulté ?

Les arrêts de travail se multiplient, les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) augmentent, la santé physique et mentale se dégrade et les agents sont profondément affectés. L'administration entend, promet mais n'agit pas avant les drames et les situations catastrophiques se multiplient.

SRE exige une diminution du temps de travail pour l'ensemble des personnels, quelle que soit leur catégorie, dont par exemple une diminution des heures de face à face : 15 heures face à face élèves, (et un temps de réunion inclus dans le temps de travail) une clarification des missions et la prise en compte de toutes les heures réellement effectuées.

Il est urgent de renforcer le rôle des CHSCT (Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail) et de leur donner de véritables moyens d'action en les alignant sur le code du Travail afin qu'ils puissent ester en justice.

SRE demande à ce que le CHSCT régional soit informé de toutes les situations à risque et non résolues par la Commission Hygiène et Sécurité de l'établissement et puisse enquêter dans les EPLEFPA (Etablissement Public Local d'Enseignement de Formation Professionnelle Agricole) de son périmètre.

SRE rappelle la responsabilité et l'obligation de résultats des chefs d'établissement sur la santé physique et mentale des agents de leur établissement.

Dans les services déconcentrés la situation n'est pas meilleure.

Nous voyons se développer des faits inadmissibles qui créent chez l'ensemble des personnels stress, souffrance, mal être, troubles musculo-squelettiques, angoisse et dégènèrent en situations critiques et burn out.

Les agents connaissent depuis plusieurs années, encore et toujours, des réformes (RGPP, Réate, MAP...) qui impactent fortement leur quotidien avec une charge de travail croissante et des effectifs en baisse constante.

Les méthodes de management se résument à de la gestion comptable des effectifs et des moyens, sans donner du sens au travail. Seul l'objectif chiffré compte, peu importe la qualité du service rendu à l'utilisateur.

A l'abri de décrets et circulaires notre ministère se donne bonne conscience et va jusqu'à parler de qualité de vie au travail !

Sud rural dénonce ce glissement sémantique qui tend à occulter tous les signes de mal être (TMS).

On parle toujours d'entretiens et objectifs individuels, de primes à la performance, d'évaluation. Les méthodes managériales actuelles institutionnalisent la maltraitance.

Les personnels souffrent d'un manque d'instruction claire, de contenu cohérent dans leurs missions et de reconnaissance de leur travail.

Les agents en charge de la PAC, actuellement, doivent appliquer une réforme sans accompagnement ni formation et pire, avec des instructions contradictoires. Ils doivent faire face, seuls, à l'incompréhension et l'agressivité des usagers .

Malgré les efforts individuels, la conscience professionnelle s'érode, les agents s'épuisent dans leur travail qui a perdu son sens.

- ❑ **SRE revendique un accompagnement au quotidien des personnels dans le maintien de leur dignité au travail et le respect de leur intégrité physique et mentale.**
- ❑ **SRE revendique encadrement fondé sur l'humain et la qualité des missions et pas seulement sur les objectifs chiffrés à atteindre.**
- ❑ **SRE demande le recrutement de médecins de prévention au sein des ministères, et l'intervention d' Inspecteur Santé Sécurité au Travail.**
- ❑ **SRE reste à l'écoute des agents sur le terrain pour élaborer des revendications proches de la réalité du travail pour qu'il devienne un éternel été.**

Conquérir pour affirmer sa différence

Conquérir pour réactiver nos valeurs

Conquérir les esprits égarés

Conquérir pour redonner espoir